



Photo DR

Ma ballade au Canada

Cavalière et musicienne, Catherine Thompson a déjà fait deux voyages à cheval dans son pays natal, le Canada. Elle entame le troisième qui durera environ cinq mois. Un tempo à cheval qui sera forcément musical !

Catherine Thompson est auteur et compositrice ; elle crée des instruments uniques avec des Calebasses et le cuir brut des cerfs qu'elle récolte de la campagne pendant ses voyages. Elle compose des chansons inspirées par ses expériences au contact de la nature.

Elle s'intéresse aux mythes et possède une immense connaissance des traditions anciennes de l'Humanité. Sans être pour autant figée dans le passé puisqu'elle utilise parfois la musique électronique moderne. Bref, Catherine est impossible à « classer ». Elle a tant des facettes qu'elle symbolise un esprit universel.

L'intégrité de ses croyances personnelles et ses liens avec le monde naturel sont impossibles à séparer de sa musique. Depuis son adolescence, elle conçoit la vie comme une forme d'art. Sa musique exprime les dangers que l'Homme fait peser sur notre Terre. Catherine pense que les êtres humains devraient essayer de préserver ou de ressusciter les compétences de nos ancêtres qui disparaissent si vite face à la mondialisation. Elle écrit : « Je mène une existence plutôt nomade dans l'ouest du Canada. Mon travail, « The sun and the wind » (Le soleil et le vent), est dédié à la création d'une connexion plus profonde avec le monde sauvage et naturel. »
<http://fiain-skuld.blogspot.fr/>

VOLEURS de chevaux

Dans cette ère de l'automobile toute régnante, il n'est pas étonnant que le principe du vol des chevaux ait largement disparu de notre mémoire commune. Il reste pourtant une calamité dans de nombreux pays, avec des conséquences tragiques. Bien malin celui qui arrive à se protéger d'une telle mafia...



chevaux n'y était pas inconnu, il restait un crime plutôt rare. En Espagne, pourtant, une croyance très répandue voulait que les gitans soient responsables du vol des chevaux de valeur. Pour couper court à cette menace, le Roi Carlos II désarçonna les gitans espagnols en instaurant, en 1695, une loi qui leur interdisait de posséder ou même d'utiliser des chevaux. A l'inverse, les Etats-Unis sont bien la patrie des voleurs de chevaux, certains tristement célèbres comme Doc Middleton. Il commença son trafic à l'âge de 14 ans et, entre 1865 et 1879, on prétend qu'il s'empara de plus de 2 000 chevaux. Pour combattre le problème, la « Anti-Horse theft association » (Association antivol des chevaux) fut créée dès 1853. Les voleurs attrapés étaient exécutés sur-le-champ ! D'autres habitants d'Amérique du Nord ont, eux, une vision totalement différente sur la question. Le vol des chevaux est une coutume répandue chez les Indiens. On admire le courage des voleurs célèbres, et chaque tribu fête dignement leurs prouesses. Les voleurs les plus vénérés sont ceux des tribus Blackfoot et Crow.

En Mongolie, sport national !

En Asie, Gengis Khan ne fit pas dans la tendresse et entreprit de les exterminer. Dans « Le Grand Yasa », un recueil de lois, règles et croyances dictées par Gengis et transmises à ses héritiers, il est écrit : « Celui qui est trouvé en possession d'un cheval volé doit le rendre à son propriétaire et ajouter neuf chevaux du même type. S'il ne peut payer cette amende, ses enfants doivent être pris à la place des chevaux, et, s'il n'a pas d'enfants, il doit être abattu comme un mouton. » Cette loi mortelle a longtemps régné sur les steppes mais les cavaliers au long-cours d'aujourd'hui ont appris, à leur dépens, que le vol des chevaux en Mongolie était désormais une addiction nationale. L'Australien Tim Cope fut le premier à rapporter ce problème en 2004, à l'occasion de son voyage de 10 000 kilomètres à travers le pays. Ayant acquis trois bons chevaux, avec beaucoup de difficultés, Tim découvrit qu'il n'était pas si facile de les conserver ! Il se rendit compte que les Mongols n'avaient aucune once de culpabilité, de honte ou de remord lorsqu'ils volaient des chevaux. Dans un email adressé à notre Guilde, il nous mit en garde : « En général, si le propriétaire refuse de vendre, l'acheteur a le droit de voler ! Barimta est une coutume qui veut que si un gardien de troupeaux est assez malin pour voler un cheval sans être attrapé, alors il le mérite et ne sera donc pas considéré comme un criminel. J'ai eu mes propres expériences de cette tradition. » Et les étrangers ne sont pas les seuls à devoir s'inquiéter de telles pratiques. Le long-rider mongol Temuujin Zemmum a passé toute sa vie à cheval dans les steppes et il sait qu'il doit porter une attention permanente à sa monture. « Mon cheval reste à mes côtés jours et nuits, assure-t-il. » Traditionnellement, la plupart des voleurs du dix-neuvième siècle, comme les Comanches, volaient des chevaux pour les

■ Les temps ont bien changé depuis l'époque où Gengis Khan exécutait les voleurs de chevaux. En Mongolie, ce type de vol est désormais devenu un sport national. Photo : DR ■

Les chevaux sont volés pour de multiples raisons : l'avidité, la vengeance, l'esprit de clan, le transport, la faim, le prestige... Peu importe : l'équidé est largement convoité dans tous les pays. Ce qui diffère, c'est la façon dont les différentes cultures perçoivent ce larcin. Certaines considèrent le hors-la-loi comme un héros et célèbrent son crime tandis que d'autres méprisent le voleur et l'exécutent sans compassion.

Un traitement différent selon les pays

En Europe, le vol des chevaux est un crime somme toute assez rare, pour plusieurs raisons. Par opposition aux nomades de l'Asie centrale, il y avait peu de circulation parmi la population d'Europe. Une autre différence est que, contrairement à l'Australie, ce continent n'a pas autant d'étendues sauvages qui encouragent les gens à vagabonder. Enfin, l'Europe n'a jamais été aussi riche en chevaux que les Amériques où des milliers d'animaux erraient en liberté. Par conséquent, même si le vol des

monter. Mais l'appât du gain pouvait aussi devenir une motivation. Parce qu'ils peuvent être vendus facilement, un tel trafic offre de belles perspectives de profits. D'après une estimation, au moins 40 000 chevaux Américains sont volés chaque année, encore aujourd'hui. Ils sont une source facile d'argent liquide pour ceux qui s'intéressent aux profits à court terme.

Volés par des protecteurs des animaux ?

Les voyageurs de nos jours s'exposent à une nouvelle menace : la saisie de leurs chevaux par les défenseurs des droits des animaux. Dans nos sociétés motorisées et urbanisées, certains pensent que demander à un cheval de porter un voyageur est un acte de cruauté. Ces militants ne comprennent pas que la vie du long-rider dépend de la santé de son cheval. Il a donc tout intérêt à ce que ce dernier garde la forme ! Le Suisse Aimé Tschiffely a été la cible d'un tel reproche : « Un journal alla même jusqu'à m'accuser de cruauté envers les animaux. L'auteur de cet article ne devait pas avoir beaucoup réfléchi au fait qu'un homme qui est sur le point de confier sa vie à deux chevaux veillera avant tout à les traiter le mieux possible. »

Un produit très « chair »

D'autres les vendent pour leur chair. En général, dans ce cas, le voleur opère seul, impulsivement, et vend son larcin très vite. Il s'avère alors difficile de le suivre et de l'attraper. Ce ne fut pas le cas pour ce Roumain arrêté en avril dernier après avoir dérobé plusieurs chevaux de trait dans l'est de la France ! Selon un fonctionnaire de l'Association des éleveurs de comtois, les animaux étaient destinés au marché illégal d'Europe de l'est. Tous ces chevaux portaient des puces mais il reste toujours possible de franchir les frontières car les agents ne savent pas toujours comment scanner les transpondeurs. Par ailleurs, certains pays hors de l'Union n'exigent pas que les animaux soient pucés. Au Kazakhstan, pays très populaire auprès des voyageurs équestres, les chevaux sont très souvent volés et mangés. Des gangs sont en mesure de charger des troupeaux entiers dans des camions.

L'alcool, un vrai pousse-au-crime

L'alcool est un pousse-au-crime assez récurrent. Dans les Andes, les indigènes utilisent du maïs pour préparer une boisson très puissante nommée « chicha ». Marie-Emmanuelle Tugler et Marc Witz en ont été victimes lors de leur voyage au Pérou. Des indigènes ivres ont tenté de voler leurs montures. Quant à la célèbre chamelière néerlandaise, Arita Baaijens, elle s'est récemment lancée dans son premier voyage équestre. Elle a choisi la république de Touva (sud de la Sibérie) pour sa beauté naturelle, ne soupçonnant pas que la zone avait une réputation

■ Certaines sociétés pastorales, comme les Blackfoot, pensaient que le vol des chevaux était un métier honorable. Image de Karl Bodmer, ancêtre de l'auteur. Photo : DR ■





Plus de 130 itinéraires dans 50 pays !
Randos aventure ou luxe, safaris, ranchs, séjours famille...

RANDOCHEVAL
randonnées équestres dans le monde entier



www.randocheval.com 04 37 02 2000
2 place De Gaulle 38200 Vienne - LI 038090001 - garantie financière APS - RCP Generali



caval & go
voyages inédits à cheval

Tél. +33 (0)9 80 32 90 42
contact@cavalandgo.com
www.cavalandgo.com

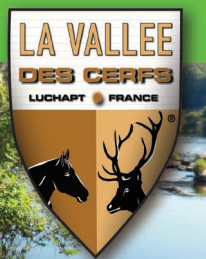
Ferme Equestre

Accueil professionnel et familial dans un cadre naturel privilégié :

- Balades & Randonnées en Poitou, Charente et Limousin d'une heure à une semaine.
- Séjours avec ou sans votre cheval avec hébergement en gîte, chambres d'hôtes ou au camping à la ferme
- Nombreux chemins de randonnée

Patrick et Anne Van Aubel • 86430 LUCHAPT Tel : 05 49 48 89 65 • 06 85 55 31 06

www.cerfcheval.com





■ Les chevaux peuvent aussi être dérobés par des proches. En Afghanistan, Louis Meunier perdit son étalon, trahi par un ami.
Photo : DR ■

sulfureuse. « Vous avez peut être lu que l'alcoolisme est un problème majeur en Touva. C'est vrai. La partie ouest de cet état est célèbre pour deux raisons : sa violence et le vol des chevaux. Les gens sont vraiment sympathiques... jusqu'à ce qu'ils commencent à boire ! En moyenne, il y a un meurtre par jour, beaucoup de gens étant tués pendant qu'ils se battent, ivres. »

La dissuasion avant tout

La meilleure arme reste néanmoins la dissuasion. Tout ce qui réduit les chances de succès du voleur l'incite à choisir une cible plus facile... Les gangs sont rares ; le plus souvent, on a affaire à un homme solitaire. Des fortes pluies ou le froid sont en général dissuasifs mais mieux vaut ne pas se fier à la météo. La plupart des vols ont lieu la nuit. Inutile d'encourager la tentation en mettant vos animaux dans une pâture près de la rue. Plantez votre tente entre les deux ! N'hésitez pas à vous lever plusieurs fois pour vérifier que tout va bien. La Française, Laurence Bougault, en témoigne : « J'étais, en Afrique du Sud, l'hôte d'une famille hospitalière zoulou. Mais j'ai été réveillée au milieu de la nuit par l'abolement des chiens. Je me suis jetée



■ Le cavalier le plus connu du vingtième siècle, le Suisse Aimé Tschiffely, a été accusé de cruauté envers ses chevaux lors de son périple entre Buenos-Aires et New-York. Photo : DR ■

dehors et me suis trouvée face à un homme en train de subtiliser mon fidèle Speedy. J'ai hurlé, et le voleur s'est enfui. » Enfin, soyez à l'écoute de votre garde le plus vigilant : votre cheval, qui possède des sens plus aiguisés que les vôtres. Des sacoches laissées sur son dos peuvent vous alerter en cas de mouvement suspect.

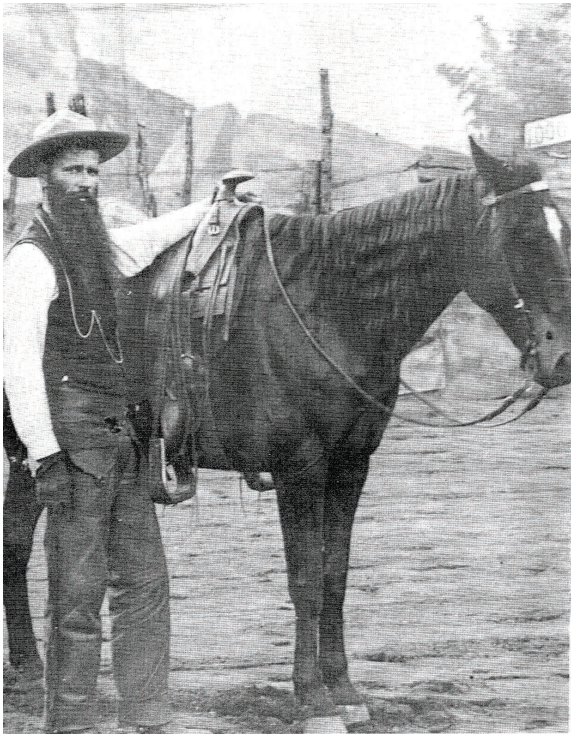
Le vol des chevaux reste toujours d'actualité, comme en témoigne le Néerlandais Wendy Hofstee : « Quand j'ai fait mon voyage à travers l'Equateur, la moitié de la population essayait de voler mes chevaux et l'autre moitié essayait de m'aider à les retrouver. » Par le passé, certains voyageurs ont dû prendre des mesures draconiennes pour sauvegarder leur précieux compagnon. Lorsque George Roerich apprit que les voleurs en Kirghizistan trouvaient un cheval avec une queue courte trop laid, l'explorateur russe décida de couper les queues et crinières de ses chevaux !

POUR RÉAGIR :
PIERRE.MIRISKI@RANDONNERACHEVAL.FR

Un cavalier sachant voler

Dans de telles circonstances, mieux vaut faire en sorte que le cavalier ne soit pas, lui-aussi, pris pour un brigand ! Même si quelqu'un vous offre un cheval en cadeau, faites en sorte de conserver une preuve que l'échange, avec ou sans argent, a bien eu lieu : par exemple un reçu signé par tous ceux qui sont impliqués dans la transaction et, si possible, signé par un témoin neutre. Il est aussi important d'emporter un document facile à comprendre et qui atteste de vos droits légaux. Il doit comporter une description détaillée de votre cheval, avec des photos prises des deux côtés, de devant et de derrière.

■ Doc Middleton était un voleur de chevaux tristement célèbre du Nebraska qui se vantait d'avoir tué les hommes qui l'ont poursuivi. Photo : DR ■



L'information dans cet article est un extrait du chapitre sur le vol des chevaux qui se trouve dans le livre à paraître, « L'Encyclopédie de l'exploration équestre », écrit par CuChullaine O'Reilly.

Vous avez la passion de la randonnée... Abonnez-vous !

32,50 €
au lieu de 41,40 €

Vous pouvez aussi vous abonner sur notre site :
www.randonneracheval.fr

Demande d'abonnement

À retourner accompagnée de son règlement à :

Randonner à Cheval – Éditions La Tanière – Place de la Mare – 95450 Le Perchay

OUI, je m'abonne à Randonner à Cheval pour une durée de :
France : ☐ 1 an – 6 N° au prix de **32,50 €** ☐ 2 ans – 12 N° au prix de **63 €**

Etranger : ☐ 1 an – 6 N° au prix de **40,50 €** ☐ 2 ans – 12 N° au prix de **79 €**

Vos coordonnées complètes (en capitales)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre des éditions La Tanière

☐ par carte bancaire n°

date de validité cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte)

signature